

Formulaire unique de demande d'autorisation d'absence ou de congé

Imprimé à adresser par la voie hiérarchique

Circonscription :

Titulaire | BD | Stagiaire | Contractuel | M2 ECA

Demande présentée par (partie à remplir par l'enseignant)

Nom : Prénom :
 Nom de naissance : Date de naissance :
 Courriel Education nationale (*prenom.nom@ac-creteil.fr*) @ac-creteil.fr
 Adresse personnelle
 Code postal : Commune :
 Nom de l'école : Commune : Téléphone : / / / / / /
 Niveau de classe :

Nature et durée (partie à remplir par l'enseignant)

<input type="checkbox"/> Congé (joindre un avis d'arrêt de travail ou un certificat médical) <input type="checkbox"/> Maladie ordinaire <input type="checkbox"/> Grossesse pathologique (14 j) <input type="checkbox"/> Congé de maternité <input type="checkbox"/> Couches pathologiques (28 j) <input type="checkbox"/> Congé de paternité (25 j) ¹ <input type="checkbox"/> Congé de naissance (3 j) <input type="checkbox"/> Accident de service <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : du au Nb : la pièce justificative doit parvenir dans les 48h auprès de l'IEN	<input type="checkbox"/> Autorisation d'absence (joindre un courrier et un justificatif) <input type="checkbox"/> Motif syndical ⁽¹⁾ (y compris congé formation syndicale) <input type="checkbox"/> Déplacement à l'étranger ⁽²⁾ <input type="checkbox"/> Garde d'enfant malade <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/> Journée Date de l'absence : Nb : la demande doit parvenir à l'IEN avant la date de l'absence
--	--

Date et signature de l'enseignant

le

Réservé à l'IEN

Jours d'absences déjà autorisés :	<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Transmission à la DSDEN pour décision Demande de retenue sur traitement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Motivation :
Remplacement possible : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Par	Date et signature de l'IEN :	

Réservé à la DSDEN

(1) (2) Demande sollicitée par l'IEN pour les formations syndicales, les déplacements à l'étranger et les demandes de retenue sur traitement

<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> avec traitement <input type="checkbox"/> sans traitement	Date et signature de l'IA-DASEN :
Motivation :		

1 – dont 4 jours à prendre à la naissance et 21 jours pris dans les 6 mois suivant la naissance (consécutivement ou non).

NB : Pour les cas d'arrêts de travail (maladie ordinaire, grossesse et couche pathologiques, congé de maternité, congé paternité) un exemplaire de l'arrêt de travail (ou d'extrait d'acte de naissance pour le congé paternité) est conservé par l'IEN et un autre exemplaire est transmis à la DSDEN (DIMOPE 3 pour les titulaires sauf BD, DIMOPE 4 pour les stagiaires et les contractuels).